

ARRÊTÉ D'EXPULSION DE M. HASSAN IQUIOUSSEN : LA LDH APPELLE AU RESPECT DU DROIT

L'examen de l'arrêté d'expulsion censé justifier l'éloignement du territoire de M. Hassan Iquioussen n'a fait que confirmer la position de la LDH (Ligue des droits de l'Homme) : l'expulsion du territoire français de l'intéressé serait effectuée en violation manifeste des règles de droit et notamment du droit au respect dû à la vie privée et familiale.

Des propos que la LDH désapprouvent au plus haut point et sans aucune réserve, datant de plusieurs années, ne sauraient en effet justifier son expulsion du territoire français, où il est né, y a toujours vécu et où il a fondé sa famille et alors même qu'il n'a jamais fait l'objet de la moindre condamnation pénale.

En conséquence, la LDH interviendra volontairement au soutien de la requête en référé-liberté présentée par son avocate et qui sera audiencée ce jour au tribunal administratif de Paris.

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 04 AOÛT 2022

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1891

